



**WeProov**

Communiqué de presse, Paris le 21/04/2021

## LA SOLUTION WEPROOV FLEET S'ENRICHIT D'UNE FONCTIONNALITÉ « DÉCLARATION DE SINISTRE »

WeProov Fleet, seule solution pour les gestionnaires de flotte qui digitalise et simplifie la gestion des dommages et sinistres pour les véhicules d'entreprises, tout en responsabilisant les conducteurs, s'enrichit d'une nouvelle fonctionnalité « déclaration de sinistre ». Celle-ci permet d'obtenir en quelques heures une estimation du montant d'un sinistre en cours après inspection détaillée du dommage, ainsi que des recommandations pour la prise en charge des frais de réparation par l'assurance ou le courtier. WeProov Fleet anticipe ainsi encore un peu plus les cas métiers de ses utilisateurs pour être toujours au plus près des usages professionnels.

### UNE NOUVELLE FONCTIONNALITE QUI PERMET DE DECLARER UN SINISTRE EN COURS

En cas d'accident ou dommage en cours, WeProov Fleet intègre désormais un module sinistre accessible depuis son tableau de bord qui permet au gestionnaire de parc de déclarer rapidement et simplement le sinistre à son courtier ou assureur de manière précise et formalisée ou de réaliser lui-même les réparations.

Pour cela, les conducteurs, entièrement guidé par l'application, réalisent depuis leur smartphone l'inspection des dommages causés sur la carrosserie de leur véhicule, remplissent les circonstances de l'accident et prennent des photos détaillées. WeProov Fleet appuyée de son I.A fournit alors automatiquement aux gestionnaires de flotte et en quelques heures, non seulement une estimation tarifaire précise des réparations à effectuer mais également une recommandation entre déclaration du sinistre ou auto-réparation en se basant sur leur franchise et leur sinistralité.

S'ils décident de déclarer le sinistre, le dossier sera envoyé directement à leur courtier ou assurance depuis la plateforme avec l'ensemble des informations et des photos requises pour le traitement du dossier. Dans le cas contraire, si la franchise est par exemple supérieure aux coûts de réparation des dommages, il peut accepter le devis proposé par WeProov Fleet afin de réaliser lui-même les réparations. La solution réoriente alors le gestionnaire de parc vers son réseau de réparateurs.

### UN OUTIL D'AIDE A LA PRISE DE DECISION POUR REDUIRE LES FRAIS DE REPARATION

Avec cette nouvelle fonctionnalité, WeProov Fleet complète son dispositif en replaçant encore un peu plus les conducteurs et les gestionnaires de flotte au cœur du processus d'inspection. Ces derniers ont à présent pleinement la main sur les différentes étapes de gestion de leur sinistre en cours grâce à une solution digitale qui devient un véritable outil d'aide à la décision. Grâce à l'estimation tarifaire précise des dommages et aux recommandations de WeProov Fleet, ils peuvent à présent déterminer l'option la plus avantageuse pour couvrir les frais de réparation et faire de réelles économies et de gagner du temps.

Cette évolution de WeProov Fleet s'inscrit dans l'approche métiers unique de la start-up, qui depuis ses débuts a pour ambition de proposer aux acteurs de la mobilité une solution assistée par l'I.A chaque fois plus adaptées aux besoins et exigences de ses utilisateurs.

**Alexandre Meyer, CEO et cofondateur de WeProov** : « Les équipes R&D de WeProov travaillent continuellement à l'amélioration de ses solutions pour anticiper et répondre au mieux aux besoins sans cesse changeants et croissants des professionnels de la mobilité. C'est en ce sens que nous lançons notre module « déclaration de sinistre ». L'objectif de cette toute nouvelle fonctionnalité sinistre est de mettre à disposition des gestionnaires de flotte des informations précises et utiles pour qu'ils puissent faire leur choix de façon simple, rapide et automatisée. Elle permet à chacun d'eux d'être acteur de la gestion de son sinistre, de gagner du temps et de réduire ses coûts en prenant la meilleure décision possible. ».

### [A propos de WeProov](#)

Après plus d'un an de développement, WeProov a mis au point une solution qui protège l'entreprise contre les conflits, améliore le service client et permet de réaliser des économies significatives. L'application mobile WeProov, lancée en mars 2016 en trois langues, met l'évidence au service de la confiance et a déjà convaincu plusieurs milliers d'utilisateurs dans le monde. En quelques minutes, WeProov permet de réaliser une preuve indiscutable de l'état d'un objet ou d'un bien, une activité qui trouve de nombreux débouchés dans les secteurs traditionnels de l'automobile, de l'immobilier ou encore de l'assurance, mais aussi dans le domaine de l'économie collaborative. WeProov est soutenue par la CCI Paris Ile de France, Les Pépinières de la Confiance, la French Tech, BPI France et Scientipôle Initiative. WeProov a remporté le prix de Start-up de l'année 2017 du 20 Minutes, le « Smart Mobility Award » du « Fleet Europe Forum 2016 », le « Prix Décision Atelier 2017 » et le « Prix Innovation Sécurité routière » 2021.